**Le mécanisme économique de la redistribution**

☞ **La redistribution dans le programme d’économie**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Thèmes** | **Contexte et finalités** | **Notions** |
| **PROGRAMME DE PREMIÈRE** |
| **Thème 2. Comment la richesse se crée-t-elle et se répartit-elle ?**  |
| 2.3. La dynamique de la répartition des revenus | L’étude du revenu met en évidence la diversité de ses origines – travail (salaires, traitements) capital (intérêts, dividendes) et propriété (loyers) – ainsi que les enjeux de la répartition initiale de ces revenus et de leur taxation en vue d’une éventuelle redistribution. Le processus de redistribution mis en place par l’État via les prélèvements obligatoires et les dépenses publiques vise la réduction des inégalités en corrigeant la répartition des revenus primaires. Il aboutit après affectation des revenus de transfert et des prélèvements obligatoires au revenu disponible (la composition de ce dernier est présentée sans étudier les objectifs de la redistribution qui sont vus en classe de Terminale). | L’imposition sur le revenu. Les prélèvements obligatoires.Revenus de transfert (ou prestations sociales). Revenu disponible.  |
| **PROGRAMME DE TERMINALE** |
| **Thème 6. Comment l’État peut-il intervenir dans l’économie ?**  |
| 6.4. Les politiques sociales  | L’un des instruments clefs de l’exercice de la fonction redistributive de l’État est la politique sociale. Celle-ci protège les individus contre les risques sociaux (redistribution horizontale) et elle permet de réduire les inégalités socio-économiques (redistribution verticale). La politique sociale passe notamment par : - la protection sociale qui répond à une logique d’assistance et/ou d’assurance contre les risques sociaux (maladie, invalidité, chômage, précarité/exclusion, vieillesse, charges de famille, etc.) ; - la fiscalité lorsqu’elle permet de réaliser une redistribution verticale des ressources. La protection sociale s’effectue d’une part par le versement de prestations sociales (prestations pécuniaires), d’autre part par l’offre de services (prestations non-pécuniaires). Ces dépenses sont financées soit par les cotisations sociales, soit par l’impôt. Une partie de la redistribution verticale des ressources peut s’effectuer par la mise en œuvre de prélèvements obligatoires progressifs. L’efficacité des politiques sociales est aujourd’hui discutée. Le débat s’articule autour de leur financement et de leur capacité à atteindre leurs objectifs.  | Les inégalités socioéconomiques. La redistribution horizontale et la redistribution verticale. La protection sociale. La logique d’assurance. La logique d’assistance. Les impôts et les cotisations sociales.La progressivité des prélèvements obligatoires. |

**Commentaire :**

Le mécanisme de la redistribution est initié en classe de première puisque l’élève doit comprendre les deux types de répartition (primaire et secondaire) et le rôle de l’État pour y remédier par le mécanisme des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales).

Il est approfondi en classe de Terminale par le biais du rôle de l’État dont l’une des fonctions de Musgrave est celle de la redistribution. Le mécanisme de la redistribution est ainsi analysée par l’intermédiaire de ses objectifs (redistribution horizontale et redistribution verticale) et de ses moyens, la protection sociale qui couvre les risques sociaux (prestations sociales ou revenus de transferts, prestations pécuniaire) et répond à une offre de services publics (prestations non pécuniaires), la fiscalité qui opère une redistribution en corrigeant les inégalités.

Le financement de la protection sociale peut être discutée du fait de la progressivité de l’impôt (dont le rôle de l’impôt sur le revenu a déjà été étudié en première, thème 2.3).

**☞ Le mécanisme économique de la redistribution : schéma représentatif de ce mécanisme**

**Revenus de la propriété**

**Revenus mixtes**

**Revenus du travail**

**La répartition secondaire** se caractérise par des **prélèvements obligatoires** qui financent :

**- les revenus de transfert** (prestations sociales) financés par les cotisations sociales ;

- **les services publics** (individualisables et collectifs) qui sont ceux qui atténuent le plus les inégalités et qui sont financés par des impôts. .

**Revenus primaires**

**Revenus de transfert**

**Prélèvements obligatoires**

FINANCENT LES

**SERVICES PUBLICS**

**Pensions, retraite**

**Cotisations sociales**

**Prestations chômage**

**Allocations familiales**

**Impôts : IR, taxe foncière**

**Services publics** **collectifs**:

- la recherche ;

- la défense

**Services publics** :

- d’éducation ;

- de santé

**RSA**

**CSG, CRDS**

**Épargne**

**Consommation**

**Revenu disponible**

**Assurance maladie**

**TVA**

**État, collectivités territoriales et administrations de sécurité sociale Administrations publiques**

**Schéma sur les deux types de redistribution**

**La redistribution horizontale**

**Revenus de transfert**

*Financement de l’assurance sociale au profit des personnes affectées par un choc sur leur revenu ou leurs dépenses*

**Personnes non affectées par un risque social**

Exemple : personnes qui travaillent avec cotisation proportionnelle au salaire.

**Personnes affectées par un risque social**

Exemple : personnes au chômage avec allocations proportionnelles au salaire d’activité**.**

**La Redistribution horizontale**

**Principe de la redistribution verticale : des + aisés vers les plus démunis.**

**Redistribution verticale**

**Personnes les plus aisées**

 **Financement de transferts au profit des**

 **plus démunis**

**Personnes les plus démunies**

 **Les instruments de la redistribution verticale**

**La redistribution verticale**

**Redistribution verticale monétaire sous forme de :**

**Prestations en nature et services sociaux**

- remboursement de soins

**Système fiscal progressif**

**Prestations pécuniaires**

- accès à des services sociaux,

aide au logement, RSA…  impôt sur le revenu progressif

**Redistribution (Alternatives économiques)**

Prélèvements sur les revenus dits « primaires » (revenus d'activité et de la propriété) imposés par les pouvoirs publics ou des accords conventionnels pour financer des prestations sociales ou des services collectifs. Les bénéficiaires de la redistribution disposent de ce fait d'un revenu (en espèces ou en nature) différent de leur revenu primaire.

***Commentaire :***

*On distingue habituellement la redistribution verticale et la redistribution horizontale : la première s'effectue des riches vers les pauvres, la seconde entre ceux qui supportent un risque et ceux qui n'en supportent pas (entre célibataires et chargés de famille, entre bien portants et malades, par exemple).*

*La redistribution s'appuie sur l'impôt et sur les cotisations sociales. Elle contribue à modifier la répartition des revenus telle qu'elle s'effectue sur le marché (répartition dite « primaire »).*

☞ **Que disent les économistes sur la redistribution** ?

è **La distinction traditionnelle entre les keynésiens et les classiques**

**Pour les keynésiens, la redistribution des revenus est nécessaire pour améliorer la condition des plus pauvres mais aussi pour relancer la croissance économique**. En effet, les plus pauvres ont une propension marginale à consommer élevée (c’est la part du revenu supplémentaire qui sera consommée). Ainsi, lorsque des revenus leur sont versés, une grande partie sera consommée ce qui permettra de relancer la demande de biens et de services auprès des entreprises. Celles-ci produiront plus pour y répondre ce qui créera de l’emploi et des revenus supplémentaires améliorant ainsi la croissance économique.

La redistribution a donc une forte efficacité économique, cela profitera à tous ; au contraire, de trop fortes inégalités déprimeront la demande et la croissance.

**Pour les libéraux, la redistribution n’est pas nécessaire et même inefficace**. Elle n’est pas nécessaire car c’est lemarché qui répartit les richesses créées en fonction de la participation de chacun. Ainsi, si certains sont pauvres, c’est qu’ils n’ont pas fait assez d’efforts pour l’éviter. Redistribuer des revenus à ces personnes serait donc inefficace car cela les désinciterait à faire des efforts pour s’en sortir et les conforterait dans une certaine « paresse » (la protection sociale n’incite pas les individus sans emploi à en rechercher activement un). De plus, pour les libéraux, il vaut mieux favoriser les hauts revenus (et donc ne pas leur faire payer trop de prélèvements obligatoires) pour qu’ils épargnent et financent les investissements nécessaires à la croissance. Enfin, la fiscalité joue un rôle important. Les cotisations sociales (principales recettes alimentant la sécurité sociale) augmentent le coût du travail et diminuent la compétitivité. De même, les entreprises investissent dans les pays où la fiscalité est la plus avantageuse (il faut donc baisser la pression fiscale, « trop d’impôt tue l’impôt », courbe de Laffer). Enfin, le surplus de revenu accordé aux ménages est dépensé pour acheter des biens importés en général, ce qui dégrade la balance commerciale du pays. Pour toutes ces raisons, la protection sociale comporte de nombreux freins auxquels il faut remédier.

**è Le concept de justice sociale du philosophe américain John Rawls :**

Le **concept de justice sociale** est un principe politique et moral qui doit garantir la cohésion sociale d’un groupe donné.

La formalisation la plus célèbre de l’idée de justice sociale s’est faite [sous la plume du philosophe américain John Rawls](https://www.pourleco.com/idees/la-justice-de-john-rawls-est-elle-soluble-dans-lefficacite-economique). Dans sa Théorie de la justice, publiée en 1971, il développe l’idée d’une redistribution des fruits de la croissance économique, notamment avec les plus pauvres, afin de garantir cette justice.

Pour ce faire, il se base sur la répartition égalitaire de « biens sociaux premiers » que sont les libertés de base, les chances d’accès aux positions sociales et les avantages socio-économiques liés à ces positions : on appelle cette conception l’égalitarisme libéral qui recherche surtout l’égalité des chances.

Mais les moyens développés par Rawls pour parvenir à la justice sociale - même s’ils sont à la base de toutes les réflexions - ne font pas consensus. ​​​​​

Il existe aussi une vision libertarienne de la justice sociale qui, elle, impose à l’État de simplement maintenir le cadre nécessaire pour que chaque individu réalise sa propre fin sans intervenir dans la redistribution. Car en imposant à certains individus une participation financière au système de redistribution cela entraverait leur liberté individuelle et irait à l’encontre du droit de propriété privée.

Autre vision : l’utilitarisme strict. Il prône, quant à lui, non pas l’égalité des chances mais l’égalité des situations, avec comme objectif d’harmoniser les niveaux de vie dans la population. L’accent est mis ici sur l’importance de la cohésion sociale en luttant contre toute forme d’inégalités (**Source***: pour l’éco, « quand la redistribution se met au service de la justice sociale*).

☞ **La redistribution en France aujourd’hui**

F **Quelques chiffres sur la protection sociale** (montant global, taux d’évolution en 2021 par rapport à 2020) **et les revenus de transfert** (montants globaux et leur évolution).

**Les chiffres clés de la sécurité sociale en 2022**

<https://www.securite-sociale.fr/files/live/sites/SSFR/files/medias/DSS/2023/Chiffres%20cles%20de%20la%20DSS%202022.pdf>





Source : la DREES (direction de la recherche, des études, de l’évaluation et des statistiques).

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse-documents-de-reference/panoramas-de-la-drees/la-protection>